

# POPULATION & SOCIÉTÉS

## Le baby-boom: suite et fin

Alain Monnier\*

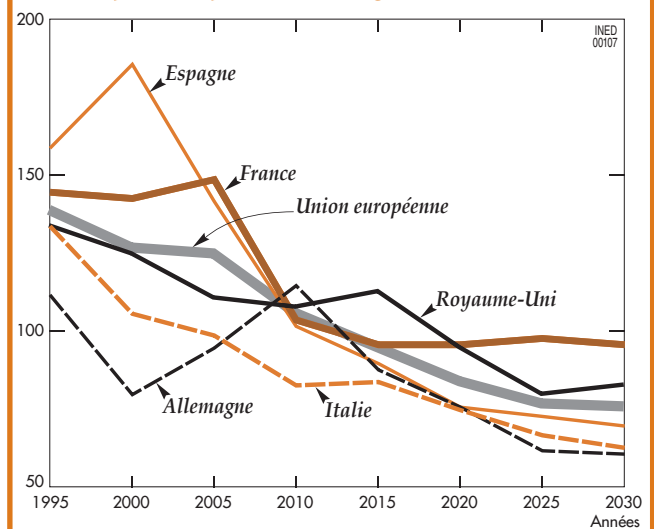
Les baby-boomers ont marqué la démographie des pays développés ces soixante dernières années. Leur départ à la retraite, puis leur mort, va peser sur les cinquante prochaines. L'entrée des jeunes générations sur le marché du travail va-t-elle en être facilitée? Les besoins d'assistance aux personnes âgées dépendantes vont-ils exploser? En comparant différents pays européens, Alain Monnier montre que beaucoup dépend de l'ampleur du baby-boom dans chaque pays.

Dans plusieurs pays industrialisés, la reprise inattendue de la fécondité après la Seconde Guerre mondiale, et jusqu'au début des années 1970, a constitué ce qu'on a appelé le baby-boom. S'est ainsi formée une « vague » de générations nombreuses dont la naissance, puis l'avancée en âge aura marqué toute la seconde moitié du xx<sup>e</sup> siècle, et dont le vieillissement va maintenant concerner les cinquante prochaines années. Les premières générations de baby-boomers, nées juste après 1945, atteignent aujourd'hui l'âge de la retraite. Elles seront aux portes de la grande vieillesse vers 2025, et auront disparu dans les années 2040. Les générations nées au cœur du baby-boom, au milieu des années 1960, vont connaître le même cheminement, mais selon un calendrier décalé d'une vingtaine d'années: cessation d'activité vers 2025, entrée dans la grande vieillesse vers 2045, extinction dans les années 2060. Et la parenthèse du baby-boom sera définitivement fermée lorsque les dernières générations nombreuses, nées au début des années 1970, se seront éteintes. Les cinquante prochaines années vont donc être marquées par des évolutions notables concernant en particulier le renouvellement de la population active, les besoins d'accueil en institution pour personnes âgées et enfin les secteurs d'activité en relation avec la mort.

\* Institut national d'études démographiques

Les projections de population effectuées par Eurostat permettent d'estimer l'évolution de l'effectif des générations concernées moyennant des hypothèses concernant les tendances futures de la mortalité (qui prolongent celles des dernières décennies), et l'évolution des migrations [1].

Figure 1 - Effectif des générations atteignant 20-24 ans, pour 100 personnes atteignant 60-64 ans



(A. Monnier, Population & Sociétés, n° 431, Ined, février 2007)

**Éditorial - Le baby-boom: suite et fin**

Le départ en retraite des baby-boomers va-t-il permettre de réduire le chômage? - p. 2 • De combien faut-il augmenter le nombre de places en institution pour personnes âgées? - p. 2 • La disparition des baby-boomers: le boom des décès - p. 3

Encadré: Le baby-boom: un phénomène localisé, en Europe, au quart nord-ouest du continent - p. 2

## ◆ Le départ en retraite des baby-boomers va-t-il permettre de réduire le chômage ?

Les personnes appartenant aux générations du baby-boom vont sortir de la vie active durant les trois prochaines décennies. Simultanément, les générations nées à partir des années 1980 vont y entrer. La comparaison, chaque année, des effectifs d'un nombre donné de générations de jeunes aux effectifs d'un nombre équivalent de générations atteignant l'âge de sortie d'activité permet d'évaluer la façon dont les générations des baby-boomers vont « céder la place » aux jeunes générations (figure 1). Dans chacun des cinq grands pays de l'Union européenne pris en exemple, apparaissent ainsi les années et périodes où ce renouvellement démographique est favorable à l'emploi des jeunes (indice inférieur à 100), et celles où, à l'inverse, il est défavorable (indice supérieur à 100).

D'une façon générale, il y a eu, dans les dernières décennies du xx<sup>e</sup> siècle, notablement plus de jeunes atteignant les âges d'entrée dans la vie active que de personnes atteignant l'âge de la retraite. En 2005, cette situation s'observe encore dans trois des pays étudiés (la France, le Royaume-Uni et l'Espagne), où les générations qui atteignent 60-64 ans sont des classes creuses, nées pendant la Seconde Guerre mondiale (1940-1944). L'Allemagne et l'Italie font exception, avec des taux légèrement inférieurs à l'équilibre, la natalité y ayant été plus élevée au début de la guerre que chez les autres belligérants, et plus faible que dans les pays voisins dès le début des années 1980.

Globalement, le déséquilibre structurel entre « entrants » et « sortants » de la population d'âge actif va s'atténuer dans les années à venir : vers 2010, l'équilibre sera atteint dans l'Union européenne. La situation de chaque pays va ensuite évoluer différemment selon qu'ils ont été plus ou moins concernés par le baby-boom et selon que la fécondité à la fin du xx<sup>e</sup> siècle y était plus ou moins basse. En France, où le baby-boom a été très important, et où la fécondité depuis 1980 est demeurée relativement plus élevée qu'ailleurs, le volume des départs en retraite des baby-boomers devrait correspondre à peu près à celui des entrées de jeunes sur le marché du travail. À l'inverse, en Allemagne ou en Italie, où le baby-boom a été modeste et où la fécondité était très basse dans les dernières décennies du xx<sup>e</sup> siècle, le rapport entre les effectifs des 20-24 ans et celui des 60-64 ans devient notablement inférieur à 100 dès les années 2015-2020 (et même dès 2010 en Italie). Au total, dans tous les pays, le nombre de jeunes atteignant les âges d'activité va, dans les prochaines décennies, devenir inférieur à celui des personnes atteignant l'âge de cessation d'activité.

Cette situation peut contribuer à créer les conditions d'une réduction du chômage mais ne la garantit pas. En effet, en France par exemple, les stratégies d'entreprise du secteur privé, comme les orientations relatives à la gestion du personnel de la fonction publique, tendent à ne pas procéder au remplacement systématique des départs en retraite. D'autre part, il n'y a pas

### Encadré

#### **Le baby-boom : un phénomène localisé, en Europe, au quart nord-ouest du continent**

Le baby-boom désigne l'augmentation temporaire de la natalité observée dans certains pays industrialisés, entre 1945 et 1975, suite à une reprise de la fécondité. Sa chronologie et son ampleur s'apprécient au vu de la courbe des naissances annuelles. Deux éléments permettent d'identifier les pays du baby-boom : une natalité relativement faible dans les années 1930 puis une natalité relativement élevée dans les 25 ans qui suivent la Seconde Guerre mondiale.

En se fondant sur ces critères, la liste des pays du baby-boom regroupe essentiellement les États du quart nord-ouest de l'Europe : les pays scandinaves, l'Allemagne, l'Autriche, la Belgique, la France, le Luxembourg, le Royaume-Uni et la Suisse, ainsi que, de façon un peu moins nette, la Finlande et les Pays-Bas. Parmi ces pays, l'ampleur et les particularités du baby-boom varient notablement.

Dans les pays d'Europe méridionale et centrale, ainsi qu'en Irlande, la natalité était élevée dans les années 1950 et 1960, mais ces pays n'ont pas à proprement parler connu de baby-boom, dans la mesure où leur natalité avant-guerre était encore forte.

En France, le nombre de naissances est devenu inférieur à 800 000 en 1975, alors que la fécondité avait amorcé sa chute depuis 1965. En effet, l'arrivée aux âges de la maternité des premières générations du baby-boom (femmes nées en 1945) a permis de compenser partiellement la baisse de la fécondité jusqu'au milieu des années 1970. Ce phénomène « d'auto-renouvellement » du baby-boom s'observe également, à des degrés divers, aux Pays-Bas ou en Suède, mais il n'a pas eu lieu en revanche en Allemagne ou au Royaume-Uni.

nécessairement adéquation entre les caractéristiques des emplois laissés vacants par les départs (secteur d'activité, niveau de qualification, localisation géographique) et celles des demandeurs d'emploi. Enfin, il faudrait tenir compte du nombre d'actifs âgés et de candidats à l'activité, et pas seulement des effectifs « ayant l'âge ». Une approche strictement démographique, à l'échelle nationale, n'est donc pas suffisante. Si le départ des baby-boomers ouvrait « mécaniquement » de fortes opportunités d'emploi pour les jeunes, contrairement à la réalité, c'est en Amérique du Nord que les taux de chômage seraient les plus élevés, et dans des pays comme l'Allemagne et l'Italie qu'ils seraient les plus bas.

Dans certains pays européens, l'ampleur de l'écart entre entrants et sortants – autour de –40% en Allemagne ou en Italie – pourrait se révéler un handicap : en l'absence de migrations, les jeunes générations ne suffiront pas à remplacer les anciennes. Il pourrait y avoir là, pour les jeunes Français, des opportunités d'emploi à proximité immédiate de nos frontières...

## ◆ De combien faut-il augmenter le nombre de places en institution pour personnes âgées ?

Parmi les préoccupations suscitées par les charges que pourrait faire peser l'augmentation des effectifs de personnes âgées, celles liées aux structures nécessaires pour les accueillir, notamment quand elles sont dépendantes, occupent une place particulière.

Cette question doit être envisagée dans le cadre plus général du lieu de vie des personnes dépendantes et de

leur prise en charge. Les personnes dépendantes peuvent en effet vivre à leur domicile, si elles bénéficient d'une assistance quotidienne de proches, le plus souvent bénévoles, ou de personnels spécialisés et salariés. Elles peuvent aussi être accueillies au domicile d'un membre de leur famille ou de toute autre tierce personne, dans un cadre qui demeure privé. Elles peuvent enfin vivre dans une institution : maison de retraite, foyer-résidence. La proportion de personnes âgées vivant ainsi en institution varie beaucoup d'un pays à l'autre de l'Union européenne (figure 2). Parmi celles âgées de plus de 75 ans, elle va de quelques pour cent en Pologne (2%), en Espagne et en Italie (4%), à environ 12% en France, aux Pays-Bas, en Belgique, en Irlande ou au Luxembourg, tandis que les pays nordiques, l'Autriche, le Royaume-Uni et le Portugal occupent une position intermédiaire. Ces écarts reflètent les différences des modèles culturels relatifs aux solidarités familiales, et sans doute aussi, quelques inadéquations entre la demande et l'offre d'équipements collectifs [2].

Pour maintenir dans les années à venir les taux d'accueil observés actuellement, compte tenu de la croissance attendue de la population âgée, la capacité des institutions destinées aux personnes âgées devrait augmenter considérablement. Dans de nombreux pays, il faudrait prévoir une augmentation de plus de 60%, voire un doublement de la capacité d'accueil (figure 3). Toutefois, cette projection mécanique ne tient pas compte des souhaits et possibilités des personnes âgées et de leur famille, ni du résultat qu'auront les mesures mises en place pour favoriser le maintien à domicile, des éléments difficiles à prévoir.

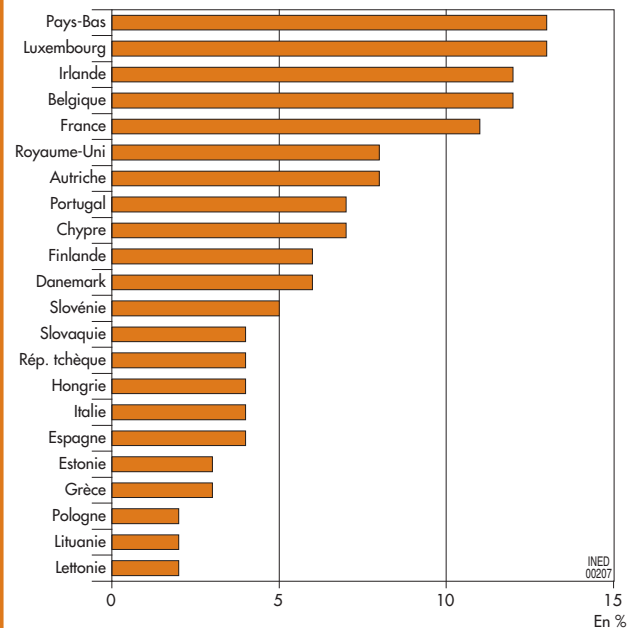
Ce scénario ne prend pas en considération, notamment, une éventuelle amélioration de l'état de santé, alors que le nombre d'années vécues sans incapacités tend à augmenter plus vite que l'espérance de vie : on vit plus vieux et aussi en meilleure santé [3]. On peut apprécier l'impact que pourrait avoir, sur les besoins en institutions d'accueil, une amélioration de l'état de santé des personnes âgées permettant de reculer l'âge d'entrée en institution. En effet, les proportions de personnes vivant en institution entre 75 et 79 ans sont relativement faibles (dépassant rarement 3%). Mais comme les effectifs de ce groupe d'âges sont encore importants, les 75-79 ans représentent, à eux seuls, entre 15% et 20% des effectifs de personnes vivant en institution dans les États membres d'Europe du nord-ouest, et de 25 à 35% dans ceux d'Europe méridionale ou centrale. Une entrée seulement un peu plus tardive en maison de retraite ou en maison de santé spécialisée permettrait donc de limiter l'augmentation des besoins en capacité d'accueil. À titre d'illustration, si l'entrée en institution se faisait à partir de 80 ans, le nombre de places nécessaires diminuerait sensiblement dans de nombreux pays (figure 3). La révision à la baisse par rapport au scénario précédent serait de l'ordre de 25% dans les pays de l'Europe des Quinze, et plus forte encore parmi les nouveaux accédants. Cette hypothèse d'une entrée en institution plus tardive s'inscrit dans un phénomène déjà en cours ; elle correspond aux

souhaits des personnes âgées et à l'orientation des politiques de la vieillesse : elle est donc tout à fait réaliste, et sera sans doute même d'une ampleur plus forte que celle, très modeste, prise ici à titre illustratif [4].

### ◆ La disparition des baby-boomers : le boom des décès

Finalement, les baby-boomers vont mourir. L'augmentation du nombre de décès va constituer, dans les pays

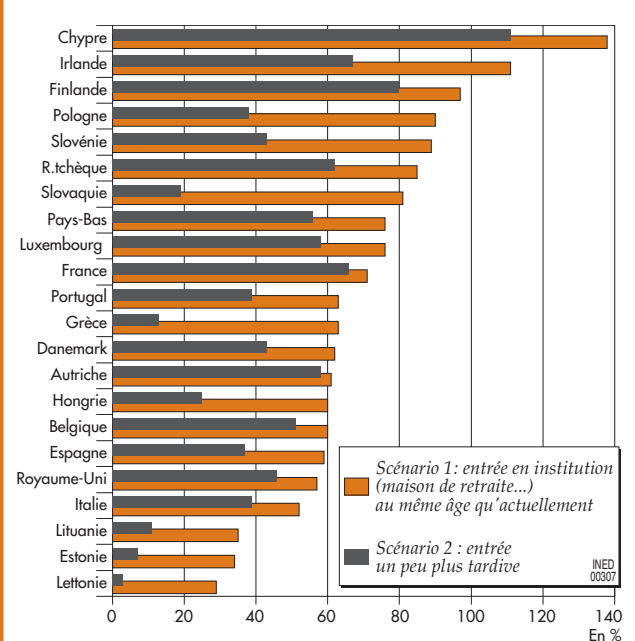
Figure 2 - Proportion (%) de personnes de 75 ans et plus vivant en institution dans différents pays européens (au début des années 2000)



(A. Monnier, *Population & Sociétés*, n° 431, Ined, février 2007)

Source : Eurostat

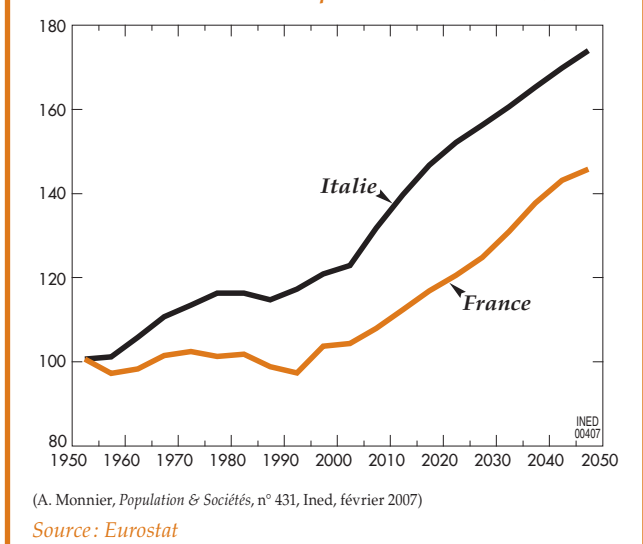
Figure 3 - Augmentation prévisible (en %) du nombre de personnes vivant en institution en 2030, selon deux scénarios



(A. Monnier, *Population & Sociétés*, n° 431, Ined, février 2007)

Source : Eurostat et calculs personnels

Figure 4 - Nombre de décès entre 1950 et 2050 en France et en Italie (pour 100 décès en 1950)



du baby-boom, un phénomène d'autant plus remarquable que, depuis une cinquantaine d'années, ce nombre était souvent resté stable. La baisse de la mortalité avait en effet permis de compenser l'augmentation de la population et plus particulièrement de la population âgée.

Les pays du baby-boom se distinguent dans ce domaine des autres pays d'Europe, comme l'illustre l'évolution observée et projetée du nombre de décès en France et en Italie (figure 4). Dans ces deux pays, le nombre de décès va augmenter d'environ 40% d'ici 2050, mais en France, cette augmentation fait suite à une stabilité remarquable, alors qu'en Italie, elle prolonge une tendance à l'augmentation déjà en cours.

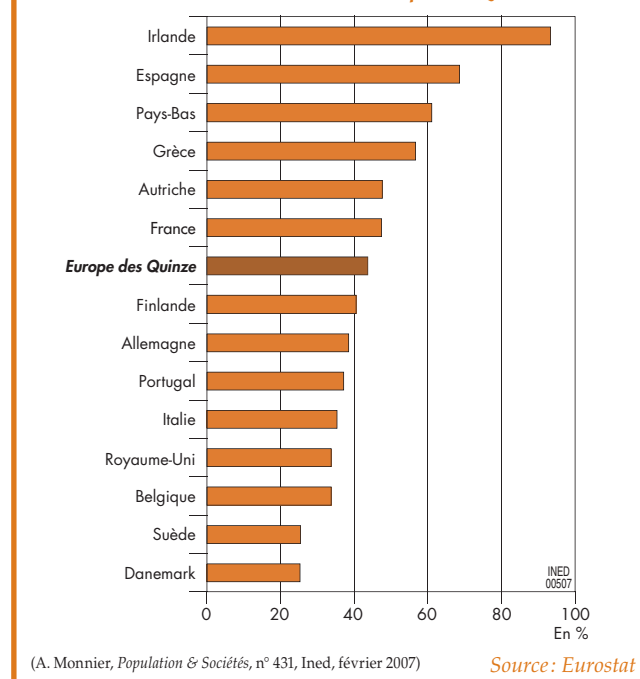
Au total, dans tous les pays occidentaux de l'Union, et à un moindre degré parmi les nouveaux accédants, les prochaines décennies vont être marquées par une augmentation très forte du nombre de décès (figure 5). Celle-ci atteindra en moyenne 40% dans le premier groupe de pays, moins de 20% dans le second.

Cette multiplication du nombre de décès ne manquera pas d'avoir des implications socio-économiques, concernant notamment le système de santé, qui devra

#### RÉFÉRENCES

- [1] Alain MONNIER - *Démographie contemporaine de l'Europe*, Collection U, Armand Colin, Paris, 2006
- [2] Christiane DELBÈS, Joëlle GAYMU et Sabine SPRINGER - Les femmes vieillissent seules, les hommes vieillissent à deux. Un bilan européen, *Population & Sociétés*, n° 419, janvier 2006
- [3] Jean-Marie ROBINE et Carol JAGGER - « Allongement de la vie et état de santé de la population », in Caselli, Vallin et Wunsch, *Démographie, analyse et synthèse, Volume VI, Population & société*, Ined, Paris, 2004
- [4] Stéphane JACOBZONE, Emmanuelle CAMBOIS, Jean-Marie ROBINE - « La santé des personnes âgées dans les pays de l'OCDE s'améliore-t-elle assez vite pour compenser le vieillissement de la population ? », *Revue économique de l'OCDE*, n° 30, 2000
- [5] Pascale TROMPETTE et Olivier BOISSIN - « Entre les vivants et les morts : les pompes funèbres aux portes du marché », *Sociologie du travail*, n° 42, p. 483-504, 2000

Figure 5 - Augmentation du nombre annuel de décès entre 2005 et 2050 dans l'Europe des Quinze



prendre en charge un nombre croissant de personnes en fin de vie, et le secteur d'activités qui s'est développé autour de la mort, dont le chiffre d'affaires actuel est de l'ordre, en France, de 1,5 milliard d'euros [5].

Le baby-boom n'a pas été la première vague de forte natalité dans l'histoire de la démographie. Après la grippe espagnole, la Suède avait enregistré en 1920-1921 un surcroît remarquable de naissances. D'autres ont été observées depuis, par exemple suite à l'interdiction inopinée de l'avortement en Roumanie, ou en réponse à des mesures favorables à la natalité, comme en Suède ou en URSS. Mais aucune n'a connu la durée ni l'ampleur du baby-boom ayant suivi la Seconde Guerre mondiale. Et aucune n'a autant marqué l'histoire sociale et économique d'un si vaste ensemble humain.

#### RÉSUMÉ

En Europe, la cessation d'activité puis le décès des générations du baby-boom vont marquer les cinquante prochaines années. Mais les implications socio-économiques ne sont pas forcément celles que l'on croit.

Si le nombre de jeunes d'âge actif va progressivement devenir inférieur à celui des personnes atteignant l'âge de la retraite, la réduction du chômage ne sera pas nécessairement mécanique : rien ne garantit en effet le remplacement systématique des départs en retraite, ni l'adéquation entre les emplois laissés vacants et les profils des demandeurs.

De même, les structures d'accueil pour personnes âgées ne seront pas inévitablement insuffisantes. Quoique plus nombreuses, les personnes âgées rejoindront les institutions plus tardivement parce qu'elles seront en meilleure santé.

En revanche, l'augmentation de 20 à 40% du nombre de décès aura certainement des conséquences importantes sur les systèmes de santé. Et, parallèlement, le marché des services funéraires devrait connaître une expansion conséquente.